



Association Nationale de Retraités

Groupe Bouches du Rhône

Reconnue d'intérêt général

PROCÈS VERBAL de l'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE 2025

L'assemblée départementale de l'ANR13 se tient le vendredi 20 mars 2026 à la Maison des Associations.

Nombre de participants : 54

L'animateur M. André LAURENS salue et remercie tous les participants et présente nos invités :

M. Alain NANTUA Délégué régional PACA

Les représentants du pôle des retraités : MM. Claude CADÈNE (UNRP), Serge GILLET (UNRPRG), Philippe PAKIRY (F.N.O.M).

Il rappelle l'ordre du jour et souligne que seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2025 prennent part aux votes (soit 54 votants dont 17 du codep).

La parole est donnée à Lucette BIGORGNE présidente départementale des Bouches du Rhône. Elle ouvre la séance et demande une minute de silence en la mémoire de nos adhérents disparus.

Elle présente le **rapport moral**. Parmi d'autres données, il en ressort que notre association compte 1317 adhérents dont 4 centenaires, 1308 sont à jour de leur cotisation. Age moyen 80.31 ans, 28.4% ont moins de 76 ans. **Rapport adopté à l'unanimité.**

La trésorière Mme Anne-Marie DELEUZE, expose le **rapport financier** avec un solde positif de **241€** pour l'année, suivi du **rapport des vérificatrices aux comptes** lu par Mme Andrée LAUZE. **Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.** Quitus est donné à la trésorière.

La secrétaire Mme Christiane LABAT présente le **rapport d'activités** de l'année.

Quelques chiffres :

Notre site internet ANR13 : plus de 91 000 visites soit 50% de plus qu'en 2024.

Appels d'été : 250 personnes contactées.

Colis de Noël : 364 colis distribués.

Les activités ludiques et culturelles : 233 sorties pour 4213 participants dont 10 voyages, 190 marches et 33 activités diverses.

Les jeux de société : participation de 243 joueurs.

Nos 128 bénévoles ont parcouru plus de 9703 kilomètres, passé 6728 communications téléphoniques et 5341 heures pour les actions personnalisées envers les plus anciens.

Le rapport est **adopté à l'unanimité.**



Mme Christiane SIFFRE, présente l'action faite en concordance avec l'ANCV pour les **séniors en vacances**. Ce sujet ne nécessite pas de vote.

Le conseiller de L'Amicale Vie M. André LAURENS expose les principes généraux du contrat de groupe. Ces explications seront reprises dans le prochain bulletin.

La parole est donnée à nos invités :

Pour le Pôle des retraités, intervention de M. Philippe PAKIRY sur notre pouvoir d'achat.

À son tour, notre délégué régional M. Alain NANTUA représentant le siège parisien, prend la parole pour nous informer sur les actions à venir pour tenter d'améliorer notre sort étant donné les problèmes à se faire entendre et à ce que nos doléances soient prises en compte par les autorités. Puis il nous parle des projets du siège pour fêter le centenaire de notre association l'année prochaine : émission d'un timbre-poste, édition d'un livre fait à partir des souvenirs de quelques-uns de nos adhérents centenaires.....

Il termine en nous félicitant pour le dynamisme et l'implication de toutes les antennes pour faire vivre notre association.

Son intervention a entraîné une discussion animée sur divers sujets.

La Présidente clôt la séance et invite à une collation après le tirage de la tombola.

La Secrétaire
Christiane LABAT

La Présidente
Lucette BIGORGNE